

ENVIRONNEMENT

magazine

N° 1786 - MARS-AVRIL 2021

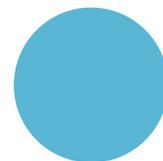
RECYCLAGE

Le masque en quête d'une seconde vie

Rénovation énergétique
Le bon plan pour
les collectivités

Politique
Rencontre avec
Julien Bayou





ECT RÉHABILITE DES SITES DÉLAISSÉS EN RÉALISANT DES AMÉNAGEMENTS VERTS

ECT propose aux collectivités de **redonner de la vie aux sites en déshérence** en réalisant des **projets concertés et environnementaux** : parcs paysagers, espaces de nature en ville, de sports et de loisirs ou d'agriculture urbaine.

S'inscrivant dans une **dynamique d'économie circulaire**, ECT conçoit des **projets autofinancés** par la réutilisation de terres issues des chantiers urbains, en suivant un modèle d'éco-conception respectueux de l'environnement et favorisant la biodiversité.

Édité par les Éditions du Développement durable

3, quai Conti - 78430 Louveciennes
Standard : 0130 08 14 14 - Fax : 01 30 08 14 15

enviromag@groupe-cayola.com

Directrice de la publication : **Florence Wattel**
Rédacteur en chef : **Anthony Laurent**
Rédaction : **Abdessamad Attigui, Agnès Breton, Alexandra Delmolino, Laurence Madoui**

Secrétariat de rédaction : **Agnès Breton**
a.breton@groupe-cayola.com

ABONNEMENT - DIFFUSION - VENTE
abonnement.diffusion@groupe-cayola.com

ABONNEMENT 1 AN À ENVIRONNEMENT
MAGAZINE ET SES SUPPLÉMENTS

• Tarif France : 217 € TTC

Prix au numéro : 16,70 € TTC

Pour plus d'informations :

Voir bulletin d'abonnement en page 50 et

www.environnement-magazine.fr

Rubrique Je m'abonne.

PUBLICITÉ

Sophie Baticle, directrice de clientèle
du Pôle environnement
s.baticle@groupe-cayola.com

APPELS D'OFFRES ET OFFRES D'EMPLOI

recrutement@groupe-cayola.com
envirojob.fr ; Tél. : 01 30 08 14 14

RÉALISATION GRAPHIQUE

La Communauté des graphistes,
www.lacommunautédesgraphistes.com

IMPRESSION

Imprimeries de Champagne 52000 Langres
Imprimerie certifiée Iso 14001
et Print Environnement



Imprimé sur papier PEFC



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		
	PAPIER INTÉRIEUR	PAPIER COUVERTURE
PAPIER	Vantage Silk	Magno Plus Silk
GRAMMAGE	90 g	150 g
PAYS D'ORIGINE	Autriche	Allemagne
TAUX DE FIBRES RECYCLÉES	0 %	0 %
CERTIFICATION	PEFC	PEFC
EUTROPHISATION PTOT	0,032 kg/t	0,03 kg/t

Publication mensuelle ISSN: 1163-2720
N° de commission paritaire: 1024 T 85436
Dépôt légal à parution

Environnement Magazine est membre de :



Une publication des éditions du
Développement durable



SA au capital 10 000 € - RCS Versailles 830 632 485

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'éditeur ou du CFC
(Centre français d'exploitation du droit de copie). Tél. : 01 44 07 47 70.

Toutes les illustrations reproduites dans nos pages sont la propriété
respective et exclusive de leurs auteurs ou de leurs ayants droit.

En couverture : © Shutterstock



Anthony Laurent
Rédacteur en chef

L'EDITO L'esprit et la lettre

Ce n'est pas tout à fait un zéro pointé, mais ça y ressemble. Dix-sept mois après sa mise en place par le Conseil économique, social et environnemental, sur demande du Premier ministre d'alors, Édouard Philippe, la Convention citoyenne pour le climat (CCC) vient d'apprécier, si l'on peut dire, le sort réservé par le gouvernement à ses 149 propositions. Le résultat est sévère. C'est le moins que l'on puisse dire. En lui attribuant la note générale de 3,3 sur 10, les 150 citoyens tirés au sort fin 2019 pour trouver les « mesures structurantes destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France d'au moins 40 % d'ici à 2030 dans un esprit de justice sociale » ont désapprouvé, sans ambiguïté, la traduction qu'a faite l'exécutif de leurs recommandations dans le Plan de relance, dans la dernière loi de finances ou encore dans le projet de loi Climat et résilience. Pire, à la question « dans quelle mesure les décisions du gouvernement relatives aux propositions de la CCC permettent-elles de s'approcher de l'objectif fixé [par le président de la République]? », les conventionnels ont attribué la note sans appel de... 2,5! Profondément déçus par l'issue de cet exercice démocratique qui restera pour le moins inédit dans l'histoire de la Cinquième République – et qui devait à l'origine répondre à la crise des Gilets jaunes –, les citoyens déclarent même avoir été « trahis ». Des déclarations qui tombent plutôt mal, il faut bien le dire, pour Emmanuel Macron, au moment où celui-ci s'engage dans la campagne présidentielle, dont on sait que l'un des thèmes porteurs sera l'écologie.

En première ligne pour tenter de couper court aux critiques, Barbara Pompili estime, de son côté, que l'essentiel est sauf. Selon la ministre de la Transition écologique, « les citoyens ont maintenant, pour beaucoup, saisi l'urgence à agir et ils ont plus voté sur l'urgence que sur leurs propres mesures ». Pour elle, « l'esprit » de la Convention a été respecté. Reste à savoir si cet esprit sera incarné dans la lettre de la future loi Climat et résilience, qui sera débattue, fin mars, à l'Assemblée nationale. Comme le rappelle dans nos colonnes son compère, l'actuel secrétaire national d'Europe Ecologie-Les Verts, Julien Bayou (lire pp. 10-11), l'urgence désormais est de faire en sorte que les « petits pas », fustigés en son temps par Nicolas Hulot, ne deviennent pas des « reculs ». Quitte à reculer pour mieux sauter ?

SOMMAIRE

Entre nous



L'ESSENTIEL 6

Le Luxembourg, l'industrie de la mode, les bornes de recharge, la Région Île-de-France, la loi Climat et résilience... font l'actualité



EN TÊTE 8

Korian, BePositive, Opale et ATE, Séché Environnement, Renaissance écologique, Recyterre... font parler d'eux

LA RENCONTRE 10

Julien Bayou

« À ce niveau d'urgence, les petits pas sont des reculs »



Abonnez-vous à
ENVIRONNEMENT
magazine

Rendez-vous sur
ENVIRONNEMENT
MAGAZINE.FR

Rubrique Je m'abonne



ENQUÊTE 12

■ **Transition énergétique des bâtiments publics: la balle est dans le camp des collectivités** 12

INITIATIVES 18

Littoral : la pêche aux solutions est ouverte 18

Transition écologique : l'Ademe balise le parcours pour les élus locaux 19

Climat : l'initiative Time for the Planet sur orbite 19



Hors cadre

Maxime Séché 48
Directeur général
de Séché Environnement

En pratique

22 DOSSIER

■ Et si le masque jetable s'avérait recyclable



30 INNOVATIONS

- 30 Des ultraviolets neutralisent le Covid-19
- 31 Un métamatériau acoustique réducteur de bruit
- 32 Un drone renifleur de la pollution des navires
- 32 Un purificateur d'air antivirus
- 34 **Spécial Eau**

38 TOUT SAVOIR SUR...

- 38 La norme Démarche biodiversité des organisations
- 39 La qualité de l'air intérieur dans la future RE2020

En perspective



40 TÊTE CHERCHEUSE

Romain Challamel
Directeur technique de MDPA Stocamine

42 LA PÉPINIÈRE

- 42 La chaleur en boucle fermée
- 43 Les premiers TER à batteries sur les rails
- 44 La recharge des véhicules électriques sur la bonne voie



46 DÉCRYPTAGE

46 Et si les assurés sociaux pesaient sur l'offre alimentaire ?

Entre vous

49 LES COURS

Retrouvez l'indice de variation du coût de l'enfouissement des refus de tri en installations de stockage de déchets non dangereux et celui de variation des coûts de mise en incinération des déchets non dangereux des activités économiques.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Bâtiments publics : la balle est dans le camp des collectivités

L'enveloppe exceptionnelle allouée à la rénovation énergétique des bâtiments publics dans le cadre du plan France Relance ouvre une fenêtre de tir de deux ans aux collectivités. Une opportunité pour elles de lancer des actions en phase avec les objectifs d'économies d'énergie fixés par le décret Éco-énergie tertiaire.



Le parc public tertiaire couvre environ 380 millions de mètres carrés, dont 280 millions sont la propriété des collectivités territoriales. Il absorbe 76 % de la consommation énergétique des communes, dont 30 % pour les écoles, les bâtiments les plus consommateurs devant les édifices sportifs et socio-culturels. « *La réduction de la facture énergétique reste le principal déclencheur du déploiement de la rénovation énergétique par les collectivités, en lien avec leurs préoccupations* »,

Près du tiers de la consommation d'énergie des communes est le fait des écoles.

estime Guillaume Perrin, chef adjoint du département énergie à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Et l'heure est propice à l'action grâce à la convergence des objectifs réglementaires introduits progressivement depuis 2009 par les lois Grenelle en matière d'efficacité énergétique des bâtiments. « *Pour les collectivités, les planètes s'alignent. C'est le moment de rénover leur parc* »,

considère Philippe Pelletier, président du Plan bâtiment durable. Massification des rénovations au standard BBC (bâtiment basse consommation) et atteinte de la neutralité carbone d'ici à 2050, nouvelle réglementation environnementale des bâtiments (RE 2020) appliquée au neuf : la maîtrise énergétique des bâtiments est devenue une priorité nationale. Les collectivités doivent également intégrer les obligations de la loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du

En pratique

DOSSIER



DÉCHETS

Et si le masque jetable s'avérait recyclable ?

Outil-barrière phare, le masque s'est banalisé sans que sa fin de vie ait été anticipée. Composé pour moitié de polypropylène, il relève en théorie de l'objectif « 100 % plastiques recyclés en 2025 », posé par la loi Anti-gaspillage et pour l'économie circulaire. Des territoires et PME s'essaient à sa collecte et à sa valorisation. L'Assemblée nationale suggère son intégration à la future filière des textiles sanitaires.



Même potentiellement contaminée, la matière dont est fait le masque se retravaille après désinfection.

Quasiment du jour au lendemain, le masque est devenu un produit de masse. Celui à usage unique s'est consommé en 2020 à hauteur de 6,8 à 13,7 milliards d'unités (selon qu'on en utilise un ou deux par jour), évalue l'Agence pour la diffusion de l'information technologique. Une « explosion » qui a généré « 40 000 à 100 000 tonnes de déchets non recyclés », précise Danielle Brulebois, corapporteuse à l'Assemblée nationale d'une mission d'information sur le traitement des masques

usagés. *On a imposé le port du masque, sans se préoccuper des conséquences écologiques* ».

Jeter ou perdre son masque sur la voie publique : deux millions de Français (5 % de la population et 11 % des moins de 25 ans) admettent que cela leur ait déjà arrivé, selon une enquête Ipsos pour la fondation Vinci autoroutes de juillet 2020. Porté quatre heures et pesant quatre grammes, il mettra quatre cent cinquante ans à se dégrader dans le milieu naturel. « *Quand*



© Plaxtil

Un rayonnement UV suffit à la désinfection.

il rejoint le réseau d'assainissement, il pose problème en station d'épuration. Abandonné dans la nature, il se fragmente en micro et nanoplastiques et pollue sols, cours d'eau et océans », pointe la députée (LREM) du Jura.

À l'échelle du globe, plus de 1,5 milliard de masques ont échoué en mer en 2020, chiffre l'ONG OceansAsia. Une goutte d'eau, certes, par rapport aux 8 à 12 millions de tonnes annuelles. En France aussi, ils pèsent peu comparés aux 3,4 millions de tonnes de déchets en plastique rejetées en un an. Ce qui n'atténue en rien leur impact environnemental. Danielle Brulebois rappelle que, même si l'on tombe bien le masque dans le bac de déchets résiduels, « *l'incinération et l'enfouissement ne sont pas des solutions satisfaisantes* ». Ces exutoires valent aussi pour les masques en tissu de catégorie 1 (filtrant plus de 90 % des particules de 3 microns) : ces textiles constitués de polymères ne sont plus efficaces après au plus cinquante lavages et donc bons pour la poubelle.

© Plaxtil